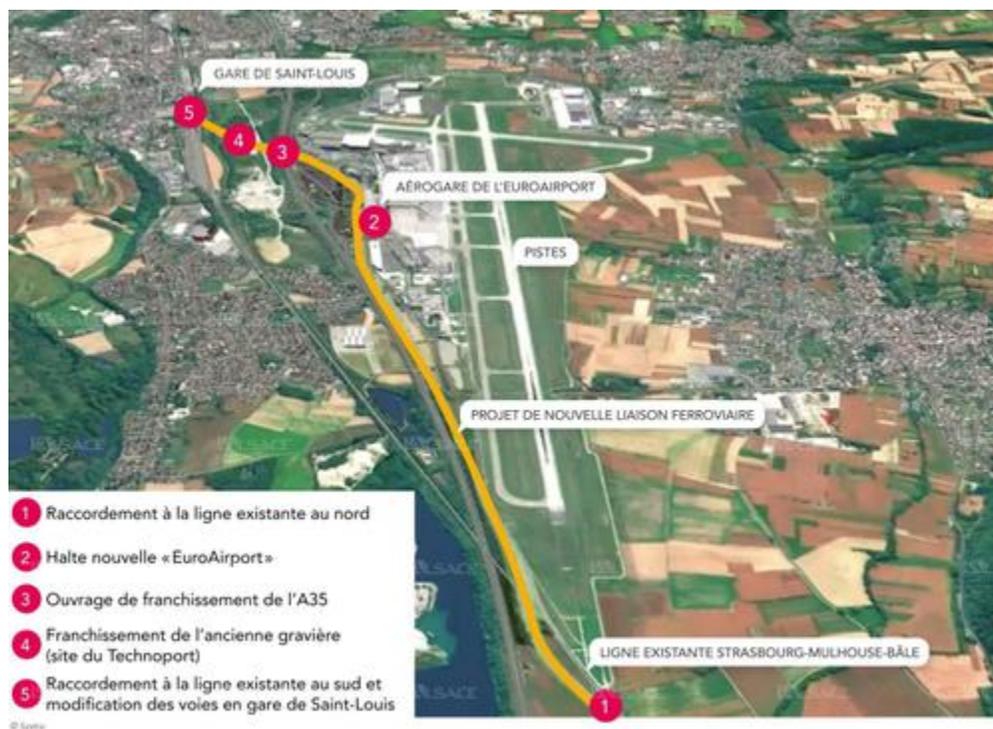


Région | Politique

EUROAIRPORT

Avis favorable pour le raccordement ferroviaire

Jean-François OTT



La carte du projet de desserte ferroviaire de l'EuroAirport. DR

La commission en charge de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de raccordement ferroviaire de l'EuroAirport vient de rendre ses conclusions et donne un avis favorable unanime à la poursuite de ce projet.

C'est une vieille idée, qui remonte aux années 1970, mais est-ce également une idée utile, [ce raccordement ferroviaire](#) qui amènera les TER jusqu'à l'EuroAirport ? Une histoire de 6 km de voies ferrées supplémentaires, de près de 6 millions de voyageurs attendus chaque année, une fois la ligne entrée en fonction, et de quelque 338 millions d'euros (soit 56 millions d'euros le kilomètre, un record), études préliminaires non incluses ? À cette question, la commission d'enquête diligentée par la préfecture et le tribunal administratif vient de répondre oui.

Les quelque 274 contributions versées à [l'enquête publique](#) , majoritairement défavorables car mettant en cause l'impact environnemental du projet et l'augmentation attendue du trafic aérien, n'auront pas réussi à faire pencher la balance. Peut-être eût-il fallu une mobilisation plus forte, le nombre de 206 citoyens ayant participé n'étant pas à la hauteur du projet d'après les commissaires-enquêteurs ? Les [associations de riverains](#) se sont pourtant fait entendre. Quant aux communes limitrophes, elles ont globalement opté pour une timide neutralité, ayant vu leurs doléances retenues. Mais toutes les municipalités avaient émis un avis favorable dans leurs délibérations.

Les [conclusions de l'enquête](#) sont limpides : « Cette nouvelle ligne ferroviaire est nécessaire et obligatoire pour le transfert modal et pour s'affranchir de la voiture, pour diminuer les gaz à effet de serre, pour réduire la circulation routière. » Elles reviennent également sur le coût considérable en raison de la complexité urbaine du secteur, de la réglementation et de la protection des biotopes. « Alors oui, l'administration, les collectivités locales et les citoyens doivent assumer ce coût élevé », martèlent les commissaires enquêteurs.

D'autant plus que le financement du raccordement n'est pas inscrit dans le marbre : les partenaires financiers ne se sont pas encore engagés à y contribuer, à la hauteur de 50 millions d'euros pour l'EuroAirport, 101 pour l'Europe, 90,5 pour la Suisse, 83,9 pour la France et 12 pour l'Allemagne, comme l'indique la commission d'enquête.

Cette dernière laisse encore quelques recommandations dans son sillage, comme le souhait de ne pas voir la gare de Saint-Louis/Neuweg démantelée, mais rien qui entraverait le processus. Le préfet du Haut-Rhin devrait par conséquent déclarer le raccordement ferroviaire d'utilité publique d'ici peu, avant un probable démarrage des travaux vers 2025.